

## **ACCIDENT**

***survenu au planeur immatriculé F-CBLA***

<b>Evénement :</b>	collision avec un planeur en attente de treuillage.
<b>Cause identifiée :</b>	utilisation marginale de l'aérodrome pour raccourcir les délais de mise en œuvre.

<b>Conséquences et dommages :</b>	ailes des deux planeurs endommagées.
<b>Aéronef :</b>	planeur Centrair C 201 B "Marianne".
<b>Date et heure :</b>	lundi 1 <sup>er</sup> juillet 2002 à 14 h 25.
<b>Exploitant :</b>	club.
<b>Lieu :</b>	AD Saint-Girons (09), piste 16 revêtue, longueur 1100 x 30 m, piste 34 non revêtue longueur 800 x 80 m.
<b>Nature du vol :</b>	local.
<b>Personnes à bord :</b>	instructeur + élève.
<b>Titres et expérience :</b>	- instructeur, 71 ans, VV de 1966, 3820 heures de vol dont 13 heures dans le mois précédent. - élève, premier vol.
<b>Conditions météorologiques :</b>	vent calme, CAVOK.

### **Circonstances**

Le pilote décolle au treuil en piste 34. Après quelques évolutions il s'intègre dans le circuit de la piste 16 avec l'intention d'atterrir à contre QFU. Après l'atterrissement sur la piste 16 revêtue, il laisse rouler le planeur afin de le positionner derrière le planeur en attente de treuillage. Ce dernier est prêt au départ en piste 34 avec l'aile droite reposant sur la piste revêtue. Le pilote du F-CBLA n'évalue pas correctement son espacement avec le planeur stationné. Le bord d'attaque de l'aile droite du Marianne heurte le bord d'attaque de l'aile droite de l'autre planeur.

La consigne du club est d'atterrir à contre QFU sur la bande gazonnée lorsque les conditions météorologiques et le trafic le permettent.